

---

[Imprimer](#)

## **La Société du Grand Paris veut confier la gestion des sites du secteur de Chelles**

Image

---

**La Société du Grand Paris a lancé un marché pour la gestion des sites du secteur de Chelles (Seine-et-Marne) de la ligne 16 du Grand Paris express (Saint-Denis Pleyel-Noisy-Champs).**

Longue de 29 km, la ligne 16 du Grand Paris express doit relier Saint-Denis Pleyel à Noisy-Champs en desservant dix gares situées dans 16 communes, majoritairement en Seine-Saint-Denis. 200 000 trajets quotidiens sont attendus. Sa mise en service est prévue de manière échelonnée : Saint-Denis Pleyel jusqu'à Clichy-Montfermeil en 2026 et le reste du tracé à l'horizon 2028. Un groupement composé de Razel-Bec, Sefi-intrafor et Fayat metal assure le génie civil du tronçon Clichy-Montfermeil-Noisy-Champs.

Maître d'ouvrage du projet, la Société du Grand Paris recherche un prestataire pour la gestion des

---

---

sites du secteur de Chelles. Les prestations de ce marché concernent la gestion des emprises chantiers des ouvrages du tronçon 3 de la ligne 16 (neuf ouvrages techniques et une gare) durant les périodes intercalaires de la phase d'aménagements tout corps d'états (TCE) et systèmes (SYS), y compris les essais jusqu'à la mise en service du tronçon.

Les emprises chantier sont installées par le titulaire de travaux génie civil lors de la réalisation enveloppes et structures des ouvrages (fondations spéciales, traitements de terrain, terrassement et structures internes) et modifiées par le titulaire du lot gros œuvre second œuvre lors des travaux d'aménagements TCE.

## **Sécurisation et surveillance**

Les prestations comprennent la sécurisation et la surveillance des installations provisoires et des ouvrages au sein des emprises et la maintenance/entretien des installations provisoires y compris les consommations du chantier. Les ouvrages d'infrastructures sont des puits de profondeur variable, aucune intervention n'est à prévoir sur les ouvrages définitifs. Des interventions de maintenances ponctuelles de divers dispositifs provisoires peuvent avoir lieu (éclairage provisoires, pompes d'infiltration, etc.) au sein des ouvrages.

“Le présent marché inclut toutes les sujétions liées aux phases de transfert/réception des emprises chantiers (visites, réserves et levée des réserves, gestion documentaire), précisent les documents de la consultation.

Les prestations se déroulent hors des phases travaux principales d'aménagements TCE et d'équipements systèmes (un autre titulaire est gestionnaire de site et héberge les entreprises). Néanmoins le présent marché est amené à héberger des marchés lors d'interventions légères ponctuelles d'installations, d'essais, de reprise de garantie, etc.”

[Consulter l'avis](#)